

# ABUS DE LANGAGE: DÉMOS ET CRATOS SONT DANS UN BATEAU, DÉMOS TOMBE À L'EAU...

*«La souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée; elle consiste essentiellement dans la volonté générale et la volonté générale ne se représente pas».*

*Jean-Jacques Rousseau*

## **Quand l'abstention vient bousculer et remettre en cause ce système bien huilé que sont les élections et cette prétendue démocratie...**

Le concept de démocratie est détourné de son sens s'il est associé au concept d'élection et de citoyens. L'élection et les citoyens sont les faire-valoir de la démocratie. Seulement lorsque l'abstention devient massive et perdure, les faiseurs d'illusion s'inquiètent car cela remet en cause la sacro-sainte démocratie et leur pouvoir.

L'abstention veut dire que le peuple n'a plus confiance en la classe politique. Il a bougrement raison.

Les bonimenteurs que sont les politicards ont depuis accrédité l'idée «*tenace*» et ce, depuis la nuit des temps, que les élections sont tout ce qu'il y a de plus démocratiques car elles donnent le pouvoir au peuple. Ils vont même jusqu'à prétendre que c'est un devoir de voter. Mais la liberté individuelle qu'en font-ils?

Quoi de plus antidémocratique que le système électoral et surtout lorsque plus de 67% des personnes inscrites sur les listes électorales s'abstiennent. Cela n'empêche pas les politicards élus (sic) de dire haut et fort qu'ils sont les élus de toutes et de tous. C'est une véritable mascarade.

## **Ils y tiennent à cette satanée démocratie...**

Elle est leur sésame qui leur permet de s'arroger l'autorité et le pouvoir au nom du peuple. Comme ils disent, légalement, et qu'importe, si pratiquement les trois-quarts des inscrits sur les listes électorales se sont abstenus de voter.

Pour justifier leur forfaiture, ils utilisent de plus en plus souvent le concept de «*souveraineté nationale*».

## **C'est là où la supercherie atteint des sommets.**

Ils parlent de la «*nation*» en employant le concept de «*souveraineté nationale*» et non de «*souveraineté du peuple*». Là encore, la supercherie est manifeste dans la mesure où le concept de «*nation*» est vide de sens, car sans le peuple la nation n'est pas.

S'ils agissent de la sorte, c'est bien parce que le peuple, ils ne l'aiment pas, en ont peur, s'en méfient. C'est pourquoi, ils s'ingénient à mettre tout en œuvre pour priver le peuple des moyens d'agir et le système électoral qu'il s'appelle démocratie participative, semi-directe, libérale électorale... le consiste par une «*délégation*».

Ainsi, le piège de la démocratie souveraine fait que le peuple, par le biais des élections, fait des «*élus*» mais ne peut pas les défaire, les révoquer.

Voici quelques écrits, en 1851, de Victor Considerant, extraits de *La solution ou le gouvernement direct du peuple*, ils n'ont pas pris une ride:

*«La délégation est une impudente moquerie, un attentat honteux et déguisé sur la souveraineté du peuple, c'est-à-dire sa négation plus une hypocrisie [...] La démocratie demande que la Souveraineté du*

*Peuple devienne une réalité [...] Si le peuple délègue sa Souveraineté, il l'abdique [...] La démocratie ne peut donc vouloir de la délégation sous aucune forme. Ce serait vouloir en même temps deux contraires... Le peuple... fier d'être souverain, marche, le jour dit, aux boîtes électorales. Il y dépose son vote, et voilà sa Souveraineté dans des tirelires dont il n'a plus la clef. Le voilà remis sous le joug. Ce souverain dépend d'une volonté extérieure à la sienne... C'est évident: dès que ce n'est plus qu'un très petit nombre qui tient le gouvernement, il y a bientôt une coterie représentative d'un parti, ou une coalition de coteries, qui devient maîtresse. Alors elle est, de fait, le gouvernement, et pour défendre le gouvernement, c'est-à-dire sa domination, il faut des lois de compression. C'est ce qu'on appela sauver le gouvernement, sauver le pays sauver la République, sauver la société, on ajoute même la religion, la famille, la propriété, etc...: la sauce en est meilleure. Depuis trente ans, nos assemblées législatives n'ont guère fait autre chose que sauver le pays, c'est-à-dire de faire des lois de compressions et répressives, c'est-à-dire de se donner des armes pour défendre le gouvernement de leur parti, contre les agressions des autres partis qui, naturellement, veulent sans cesse, eux aussi, s'emparer du gouvernement du pays, toujours pour sauver le pays, cela va sans dire».*

### **Quand l'abstention vient dérégler le système politique et remettre en cause cette sacro-sainte démocratie...**

La montée de l'abstention devient de plus en plus insupportable pour la classe politique. Elle est la démonstration de la défiance du peuple à l'égard des politicards qu'ils soient des élus de proximité, comme ils disent (maires, conseillers départementaux ou régionaux mais également des députés...). L'abstention c'est la volonté de dire non, de ne pas déléguer à qui que ce soit d'agir à sa place. Les abstentionnistes sont des personnes éminemment responsables. Ils n'ont pas besoin qu'on leur tienne la main.

Alors les politicards s'activent encore et encore pour tenter de relooker «*Dame démocratie*». Il s'agit encore une fois de donner l'illusion et, ils ne manquent pas d'idées...

Ils partent du principe que le peuple est inculte et n'a donc pas les qualités requises pour se gouverner seul (sic.) Quel mépris!

Qu'il n'a pas le temps de se consacrer à la chose publique; son temps, il l'emploie à travailler et donc à créer les richesses dont il est dépossédé.

Alors, les politicards à coups de leurres, vont lui donner l'illusion qu'en échange ils lui donneront les moyens d'être partie prenante de l'élaboration des décisions politiques mais en réalité, ils l'enchaîneront d'une façon toujours plus pernicieuse.

### **Leurs têtes pensantes sortiront de leur chapeau, la démocratie semi-directe...**

Il s'agit de lui donner l'illusion qu'ils vont partager le pouvoir. Seulement, le peuple n'a pas la possibilité d'être force de proposition tout étant encadré par ses représentants.

Le veto populaire dit que le peuple a le droit et les moyens de s'opposer à la mise en vigueur d'une loi votée par le parlement. Pétition...

L'initiative populaire ou référendum, en principe, peuvent permettre au citoyen d'obliger le parlement à légiférer dans un domaine déterminé. La procédure s'enclenche grâce à une pétition d'un certain nombre de citoyens.

Le référendum peut permettre sous diverses formes d'associer le peuple à l'exercice du pouvoir... Seulement toutes ses mesures sont viciées dès le départ car encadrées, contrôlées par des «*élus*». Et je ne parle pas des conditions à réunir pour qu'il voie le jour.

Le veto populaire doit faire l'objet d'une pétition d'au moins 50.000 signatures et être suivi d'une consultation référendaire. En France pour déclencher le RIP (*référendum d'initiative populaire*) sur la proposition de loi affirmant le statut de service public national des aéroports de Paris, il faut recueillir le soutien de 10% des électeurs, soit 4,7 millions de signatures.

La convention citoyenne: là encore, l'initiative ne pourra venir du peuple mais bien du pouvoir qui lorsqu'il est en difficulté réunira les partenaires (sic) pour un semblant de discussion et d'échanges pour donner le change!

La convention citoyenne pour le climat qui a regroupé 150 personnes (tirées au sort) en octobre 2019, après huit mois de travail, d'auditions et de débats a formulé 149 propositions.

Sur les 149 propositions, 134 mesures préconisées ont été rejetées par le gouvernement. Ce dernier a détricoté le travail réalisé par les membres de la convention, le projet de loi a été vidé de sa substance: rien sur la taxe carbone ainsi que sur le nucléaire. Ou encore dénaturé et repoussé aux calanques grecques, alors qu'il y a urgence comme pour:

- la création du «*score carbone*» sur tous les produits de consommation qui a été décalée à dans cinq ans;
- la taxe sur les engrais azotés, si elle est un jour mise en place, le sera à l'horizon 2025!
- le malus poids pour les véhicules polluants qui avait été fixé à 1.800 kilos est passé à 1.400 kilos dans la loi de finances 2021;
- la taxe sur les dividendes des grandes entreprises et la modification du préambule de la constitution sont retoquées...

### **Rappelez-vous!**

En ce qui concerne le référendum d'initiative gouvernementale concernant la ratification de la constitution européenne en 2005, à la question: «*Approuvez- vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une constitution pour l'Europe?*», le Non en France a recueilli 54,68% des suffrages exprimés.

Eh bien, le gouvernement français sous la présidence de Sarkozy s'est essuyé les pieds sur les bulletins de vote et ratifié le traité, sous la forme dite traité de Lisbonne, le 8 février 2008, avec la complicité des députés et des sénateurs qu'il avait réunis pour un «*Congrès*» au château de Versailles, le 4 février 2008, tout un symbole!

Les chenapans peuvent faire pire pour sauver leur pouvoir qu'ils sentent menacé. On peut entendre dans les arrières-cuisines de la politique (assemblées, Élysée, médias et autres gargotes) des propos inquiétants qui pourraient porter atteinte aux libertés comme: rendre le vote obligatoire et si cela ne suffisait pas, infliger des amendes aux récidivistes...et pourquoi pas la prison!

Les peuples ne seront libres que lorsqu'ils n'auront plus de maîtres sous aucune forme.

**Justhom.**

-----